



HAL
open science

L'Hôtel de Région en Languedoc-Roussillon (1986-1989) un chantier de recherche

Dominique Ganibenc

► **To cite this version:**

Dominique Ganibenc. L'Hôtel de Région en Languedoc-Roussillon (1986-1989) un chantier de recherche. Patrimoines du sud, 2016, Actualités de la recherche, 3, 10.4000/pds.1222 . hal-01328035

HAL Id: hal-01328035

<https://hal.science/hal-01328035>

Submitted on 7 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrimoines du sud – 3, 2016

L'Hôtel de Région en Languedoc-Roussillon¹ (1986-1989) un chantier de recherche

Dominique GANIBENC

Lieux de décision, de gestion, de représentativité, la construction des Hôtels de Région a marqué l'urbanisme des villes depuis le début des années 80 par la monumentalité, le caractère de l'architecture et la mise en scène retenue. Dans un tiers des cas, le choix fut fait de réutiliser des bâtiments existants² mais la Région Languedoc-Roussillon fait partie de celles qui recherchent, avec une construction ex nihilo, l'intervention d'architectes³ de renom et la reconnaissance d'un prestige certain.

1 - Cette étude est le départ d'un travail beaucoup plus important qui porte sur tout le quartier d'Antigone et l'évolution de l'urbanisme à Montpellier dans les dernières décennies du XX^e siècle.

2 - Basse-Normandie (Abbaye aux Dames à Caen) ; Bretagne ([Hôtel de Courcy](#) à Rennes) ; [Champagne-Ardenne](#) (Grand Séminaire à Châlons-en-Champagne) ; Corse (Ancien Grand Hôtel Continental à Ajaccio) ; Franche-Comté (Hôtel de Grammont à Besançon) ; Haute-Normandie (Caserne Jeanne d'Arc à Rouen).

3 - [Christian de Portzamparc](#) (Rhône-Alpes, Lyon) ; [Christian Langlois](#) (Limousin, Limoges et Val-de-Loire, Orléans) ; [Jean-Pierre Estrampes](#) (Midi-Pyrénées, Toulouse) ; [Luc Delamazure](#) (Nord-Pas-de-Calais, Lille) ; [Bruno Mader et l'Atelier 4](#) (Auvergne, Clermont-Ferrand) ; [Philippe Chaix et Paul Morel](#) (Alsace, Strasbourg) ; [Claude Parent](#) (PACA, Marseille) ; [Francisque Perrier](#) (Aquitaine, Bordeaux).

Des projets d'envergure

Un long processus de décentralisation aboutit en 1986 à l'officialisation d'un Président de Région au sein d'une assemblée de conseillers régionaux élus au suffrage universel. Il parut rapidement évident qu'une situation dans laquelle les personnels du désormais ancien établissement public régional étaient éclatés sur trois sites, au 20, rue de la République et dans les immeubles du Capoulié et du Triangle, ne pouvait perdurer. En 1965, Montpellier est en pleine mutation. La ville, promue capitale régionale, sous l'impulsion de son maire François Delmas et de son adjoint à l'urbanisme le géographe François Doumenge, avait étoffé son Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) avec le projet Polygone. Inauguré en 1975, ce dernier avait le mérite d'effacer la limite imposée, à deux pas du centre historique, par la faille de la voie ferrée. Les élections municipales de 1977 donnent la majorité aux socialistes ; le député Georges Frêche est élu maire et va le rester jusqu'en 2004. La nouvelle municipalité renforce le projet d'urbanisation des terres situées à l'est. Ricardo Bofill est alors pressenti par le Maire et son adjoint à l'Urbanisme Raymond Dugrand pour conduire le projet Antigone, sur des terrains militaires achetés par la ville à l'est du centre commercial du Polygone.



Fig. 1. Montpellier (Hérault), le quartier Antigone en cours de construction : la place du Nombre d'Or, l'usine de Villedève, la distillerie coopérative de Montpellier et l'école Paul Painlevé. 29 mars 1985. Claude O'Sughrue © Archives, Région Languedoc-Roussillon.

Fig. 2 et fig. 3. Montpellier (Hérault), construction du quartier Antigone, la Place du Nombre d'Or, 1983, © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire Général.



L'architecte catalan est déjà connu en France pour ses interventions à Cergy Pontoise en 1971, et à Saint-Quentin-en-Yvelines en 1973. Par délibération du conseil municipal de Montpellier, le 22 mai 1979, Ricardo Bofill est engagé comme architecte en chef du programme et lance le concept d'une réalisation *méditerranéenne, verte, monumentale, socialiste*, avec l'intégration de logements à loyers modérés.

Fig. 4. Montpellier (Hérault), un des immeubles de la place du nombre d'or aujourd'hui. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.



Un concours d'architectes « régionaux »

De son côté, le lancement du projet de construction de l'Hôtel de Région est facilité par la bonne entente entre l'exécutif régional, dont le Président était Robert Capdeville, et la municipalité de Montpellier. La Commission Spéciale chargée d'étudier un programme de construction de la « Maison régionale » qui se réunit le 28 juin 1984 est d'ailleurs présidée par Raymond Dugrand, adjoint au maire. Parmi plusieurs projets d'implantation, celui de construire sur la rive orientale du Lez finit par emporter les suffrages, parce qu'il répond aux critères principaux de la commission : proximité des axes de communication (routier, ferroviaire et aérien), terrain apte à supporter près de 10.000 m² de plancher avec parkings souterrains au voisinage d'autres administrations. La SERM (Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine) se voit confier la tâche de veiller au déroulement du programme depuis l'établissement des avant-projets jusqu'à la réception des travaux. La méthode de désignation de l'architecte est celle du *Concours avec appel de candidatures*, lancé à l'ensemble des architectes de la région du Languedoc-Roussillon. Les candidats peuvent s'associer entre eux ou avec des confrères extérieurs à la région, qu'ils soient de nationalité française ou étrangère. Cette dernière possibilité permet à Ricardo Bofill d'être présent, associé avec Claude Joubert. Le 21 juin 1985, le jury de concours se réunit pour désigner l'équipe de concepteurs devant réaliser l'Hôtel de Région. Sept projets sont présentés. À l'issue d'une pré-sélection, les projets ayant pour mandataires les architectes Tourre, Joubert et Bedeau sont retenus (chaque membre du jury est alors libre de commenter le travail des différents candidats). Le vote à bulletin secret qui suit donne 18 voix au projet Joubert et 6 voix au projet Tourre. Au terme d'une procédure d'appel d'offres restreinte, fin 1985, *La Méridionale des Travaux* (Montpellier) emporte le marché.



Fig. 5. Montpellier (Hérault), à l'emplacement du futur Hôtel de Région, la distillerie coopérative de Montpellier et l'école Paul Painlevé. 29 mars 1985. Claude O'Sughrue © Archives, Région Languedoc-Roussillon.



Fig. 6 et 7. Montpellier (Hérault), maquette du projet de l'Hôtel de Région (vue depuis l'avenue de la Pompignane et depuis le Lez). M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.



Un changement de cap et une hausse des coûts

En mars 1986 Robert Capdeville, Président sortant, perd la gouvernance de la région au profit de Jacques Blanc, député de Lozère, affilié à la Droite. La future construction, dont les fondations sont presque terminées, et qui va être appelée *le Palais* ou *l'Hôtel quatre étoiles* par quelques esprits caustiques, alimente les débats; certains membres de l'exécutif régional déconseillant vivement la poursuite des travaux, parce que la construction est trop prestigieuse et qu'elle va écraser les ressources de la région pour longtemps. Néanmoins, les engagements pris sont déjà importants et il est décidé courant 1986, de conserver le projet en le révisant à la baisse. L'intention de réduire la hauteur du bâtiment est un temps envisagée puis abandonnée parce que cela aurait nui à l'équilibre architectural de l'ensemble. La réduction des superficies se traduit par la suppression du hall de réception en verre qui devait être accolé à l'immeuble, ainsi que celle des bâtiments annexes - logement de gardien et différentes constructions devant abriter les parties techniques - que les concepteurs intégrèrent à l'intérieur de l'édifice. Les économies vont également concerner la décoration, l'ameublement et l'équipement technique. Les ascenseurs choisis sont de moindre puissance que prévu. Cependant, les mesures restrictives introduites, telles la diminution des superficies du parement en marbre ou en parquet en faveur de la moquette, ou le choix d'une climatisation moins sophistiquée pour les espaces de travail, ne vont pas peser lourd face aux nombreux changements voulus par les nouvelles instances dirigeantes. Certains de ces changements ne faisaient que pallier les lacunes et imprécisions du projet initial, comme l'admettra la chambre régionale.

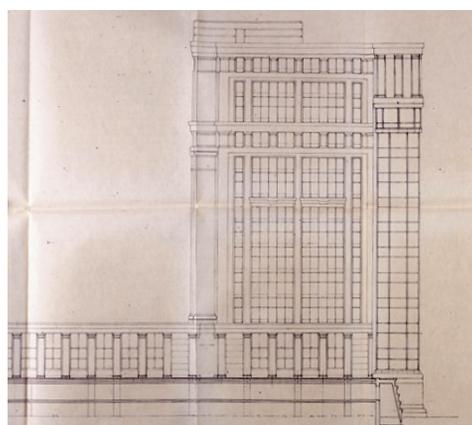


Fig. 8. Montpellier (Hérault), projet initial avec projection du hall d'accueil qui sera supprimé.

En rentrant dans sa phase technique concrète, le coût du projet passe ainsi de 72 millions de francs à près de 145 millions, ce qui fait disparaître toute ambition d'économie. Plusieurs modifications du programme vont s'avérer d'importance: suppression du bâtiment devant l'arche entraînant un espace architectural (forum) en forme d'hémicycle à aménager ainsi que



la construction de deux pavillons, fermeture de l'arche par une double verrière, renforcement de la structure porteuse en rez-de-chaussée, transformation du soubassement de l'Hôtel en bordure du Lez, création en sous-sol de trois magasins, d'une salle d'archives, d'une salle de gymnastique ainsi que de locaux et ateliers pour la maintenance,

Fig. 9. Montpellier (Hérault), hémicycle. A. Darnaud © Région Languedoc-Roussillon

surélévation du 12^e étage, installation d'une gestion technique centralisée, création d'un hall d'accueil et d'exposition, et d'une salle de documentation, transformation de la salle des Assemblées pour laquelle l'hémicycle avait été préféré à la configuration initiale d'une salle capitulaire, création d'une salle de régie audio-visuelle ainsi que d'un studio de visioconférence, etc.

Contraintes de site et procédés



Fig. 10. Montpellier (Hérault), les fondations de l'Hôtel de Région, 16 septembre 1986, © Archives, Région Languedoc-Roussillon.



Fig. 11 et fig. 12. Montpellier (Hérault), la construction de l'Hôtel de Région [s.d.]. P. Desmazes © Archives, Région Languedoc-Roussillon.

À la suite d'études sur les sols, l'édifice est ancré sur près de 180 pieux de 14 mètres. L'immeuble est réalisé avec une structure de piliers et planchers en béton armé ; l'édifice, qui est construit dans le sol ferme et en partie dans l'eau, possède une partie basse (jusqu'à la cote 14) réalisée comme un bâtiment étanche afin de faire face aux crûes du Lez dont le niveau peut varier de 9,20 à 14 mètres. La construction surplombe la rivière de 50 mètres et occupe une surface hors œuvre de 10.000 m² pour une surface utile de 7.800 m². Des éléments préfabriqués en béton architectural de teinte ocre habillent les murs. Au nombre de 1050, ils sont composés de 300 pièces différentes qui ont demandé la fabrication de 45 moules de base, ces moules pouvant s'adapter selon les besoins. En mars 1987 les façades porteuses de l'édifice s'élèvent sur quatre niveaux. Trente mois vont être nécessaires pour construire la totalité de l'élévation qui s'est déroulée en trois étapes dont la première, fut la réalisation de



la façade intérieure porteuse en béton gris qui est pratiquement terminée à la fin de l'exercice 1987. La deuxième phase consiste en la mise en place pour la façade extérieure des éléments préfabriqués en béton, qui précède la pose de l'isolation en laine de roche et des murs rideaux, fixés à 10 cm des murs porteurs. L'habillage de la façade demande un an aux huit spécialistes qui s'y consacrent. Le procédé de façades légères dont Ricardo Bofill fait usage est apparu une première fois dans les années 1960 pour connaître un regain d'intérêt à partir de la décennie 1980. Pour l'Hôtel de Région, l'architecte se sert principalement de la disposition en semi-rideau, c'est-à-dire insérée entre les parois. En septembre 1988 les façades extérieures ont leur aspect final. L'ouverture de l'arche, exposée à de violents courants d'air, doit être fermée. Non prévues au programme initial, deux verrières de 21 m de haut sur 8 m de large sont posées durant le deuxième trimestre 1989.

Le rez-de-chaussée est destiné à l'accueil, aux expositions ainsi qu'aux services communs. Les services administratifs sont répartis du 1^{er} au 7^e étage et les différents organismes le sont du 3^e au 6^e. Le conseil régional occupe les 9^e, 10^e, 11^e étage et l'exécutif une partie des 8^e et 12^e, le 12^e étage étant principalement réservé aux appartements. Le bureau du président de région, entre confort et symbolisme, est situé dans l'axe de la fermeture de l'arche. La qualité fonctionnelle d'un tel immeuble ne dépend pas uniquement de la localisation des différents services mais également de l'agencement spécifique que certains d'entre eux exigent, tels le salon d'exposition des départements régionaux développé partiellement sur deux niveaux, et la salle des assemblées qui a exigé une hauteur sous plafond égale à trois niveaux. Les services, par leur diversité, obtiennent des traitements particuliers que ce soit dans le mobilier de fonction ou l'appareillage mécanique, électrique, informatique et de projection, même si



Fig. 13. Montpellier (Hérault), l'Hôtel de Région aujourd'hui. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.

dans les étages dits courants (du 1^{er} au 7^e), une homogénéité d'ensemble est recherchée. Les aménagements, la décoration et le mobilier fonctionnel sont le fruit d'une décision établie à partir de présentations témoins concernant les différents lieux : bureaux, circulations, sanitaires. L'exercice de ce choix devient un sujet de discorde entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage via la commission des offres. Ricardo Bofill veut imposer son choix des matériaux et des designs de décoration intérieure et de mobilier qu'il propose au maître d'ouvrage. En cas de désaccord, il se dit prêt à faire une autre proposition jusqu'à ce qu'un accord intervienne. La position de Jacques Blanc est toute autre. Afin qu'aucune ambiguïté ne s'installe entre eux, il demande à l'architecte d'admettre contrairement aux termes que ce dernier a émis dans son compte-rendu du 11 janvier 1988, qu'il ne saurait être seul à choisir. Couleur de moquettes, revêtement des murs, parquets, faux plafonds, style d'appareils sanitaires ou de mobilier, appliques, luminaires vont contribuer à la dégradation de leurs rapports jusqu'à la fin des travaux.

Une architecture militante

Cette porte urbaine est présentée comme ouvrant la ville sur la région et ses départements, à tel point que le projet fut baptisé par ses concepteurs : Porte d'Occitanie. La base porteuse de l'immeuble est habillée de béton architectonique de couleur ocre, la même tonalité que la pierre de certaines carrières régionales. Le corps monumental aux lignes modernes se dresse au-dessus du plan d'eau et de son jet d'eau aménagé à partir du Lez pour renvoyer principalement l'image de sa façade ouest. Le style post-moderne propose une architecture claire à la modénature épurée, avec un rapport dimensionnel privilégiant la verticalité. Parmi les



Fig. 14. Montpellier (Hérault), la façade est de l'Hôtel de Région aujourd'hui. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.

autres Hôtels de Région un tel rapport à la verticalité n'est présent que dans le Nord-Pas-de-Calais où les architectes Luc Delamazure, Gilles Neveux et Jean-Michel Wilmotte ont conçu pour le siège de région, un « signal », beffroi de verre sur 17 niveaux. L'édifice montpelliérain, par la pureté de ses lignes, s'inscrit parmi les plus élégants Hôtels de Région. Sa communication architecturale relève d'un fonctionnalisme expressif par le traitement de volumes et d'éléments distinctifs (baies, colonnes, motifs) desservant ses principales fonctions d'usage comme c'était déjà le cas en architecture classique, que ce soit sur les bâtiments publics ou les constructions de riches particuliers. Notons l'avant-corps sur la façade est, la grande baie de la salle des assemblées (hémicycle) située sur la façade ouest, la multiplication des motifs architectoniques de l'étage (12^e) consacré

aux appartements, etc. ; intervenant ici comme autant de facteurs communicatifs primaires. La fonction de l'immeuble, en l'absence d'un signe iconique précis est affirmée par sa désignation placée sur le fronton est. Les colonnes d'angle de la façade ouest sont des éléments nouvellement introduits dans l'architecture du quartier avec leur élévation tout de verre vêtue, procédé auquel l'architecte a déjà fait appel au théâtre de Marne-la-Vallée. De tracé octogonal à ressaut pentagonal, elles accueillent à leur sommet un bow-window qui n'est pas sans rappeler l'architecture, ici modernisée, épurée, des temples grecs.

Le projet Antigone et sa Porte Sud

De facture plus moderne que les autres constructions, le rapport architectural de l'Hôtel avec les immeubles sur le site a été établi par un même vocabulaire néo-méditerranéen : point d'uniformité, mais un langage articulé selon les besoins particuliers des différents bâtiments ou ensembles, ainsi en est-il pour ceux de la place du Nombre d'Or, des Échelles de la Ville ou de la Place du Millénaire, pour lesquels furent utilisés des éléments architectoniques parfois identiques, mais appliqués dans des dimensions propres



Fig. 15. Montpellier (Hérault), corniche érigée en porte à faux (place du nombre d'Or). M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.



Fig. 16. Montpellier (Hérault), le fronton triangulaire interrompu (Les échelles de la ville). M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.

Fig. 17. Montpellier (Hérault), la place de Thessalie avec pour toile de fonds la maison des syndicats.

M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.

Fig. 18. Montpellier (Hérault), hémicycle de la place de l'Europe.

M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.





Fig. 19. Montpellier (Hérault), vue générale de l'Hôtel de Région. M. Kérignard © Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général.

à chaque bâtiment ou ensemble. Pour l'Hôtel de Région, citons le fronton triangulaire interrompu, régnant sur la grande verrière de l'arche de la façade est, ainsi que les colonnades à sept éléments engagés, établies en rez-de-chaussée, des façades nord et sud. Il est à noter également le type de modénature marquée mais fluide, modernisée, des différents éléments de la corniche qui ne reprend pas la monumentalité et le traitement incurvé, appliqués aux bâtiments de la place du Nombre d'Or. Il est établi sur le modèle des places du Millénaire, de Thessalie et du bâtiment des Échelles de la ville. La disposition des baies filantes qui dominent le dernier étage des façades nord et sud s'avère pareillement récurrente. L'Hôtel de Région, par sa position stratégique est le véritable point d'appel réel et symbolique du développement du quartier. Il est l'aboutissement de l'axe majeur qui prend naissance au pied du bâtiment des Échelles de la Ville et aboutit aux rives du Lez. Rappelons que cette perspective majestueuse a été réalisée en deuxième intention avec le percement axial de la place du Nombre d'Or, exigeant la démolition de quelques appartements nouvellement construits. L'ensemble constitue l'un des plus intéressants projets d'urbanisme contemporain post moderne.

Dominique GANIBENC
Docteur en Histoire de l'Art
ATER, Université Montpellier III

Pour citer cet article :

Dominique Ganibenc, « L'Hôtel de Région en Languedoc-Roussillon (1986-1989), un chantier de recherche », *Patrimoines du sud* [en ligne], 3 / 2016, mis en ligne le 9 février 2016, consulté leURL : <http://inventaire-patrimoine-culturel.cr-languedocroussillon.fr>